

DÉLIBÉRATION N°DL20260017 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 27 JANVIER 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 16/01/2026 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 35 présents, 4 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Geneviève MASSACRIER (jusqu'à 23h20) ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

ABSENTS PRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Axel DUGUA

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (à partir de 23h20)

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER a donné procuration à M. Romain PIPIER

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

CENTRE HOSPITALIER HÔPITAL DU GIER - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE LA SALLE ROGER PLANCHON - 27 MARS 2026

Mme Andonella FLECHET expose ce qui suit :

Les infirmiers du Centre d'Activités Thérapeutique à Temps Partiel du Centre Hospitalier « Hôpital du Gier » ont sollicité la commune de Saint-Chamond pour soutenir l'organisation d'un concert gratuit, à visée thérapeutique destiné aux patients. Cet évènement, programmé le 27 mars 2026, est réalisé en collaboration avec la Maison de Quartier de la Croix Berthaud. Il sera animé par l'orchestre de batterie fanfare « L'Epi de Grammond », intervenant à titre gracieux.

Un concert similaire avait été organisé en juin 2024 à l'Église de La Valette.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des services locaux de proximité, notamment pour des actions à caractère sanitaire et social, la commune de Saint-Chamond souhaite apporter son soutien à ce projet en mettant à disposition la salle Roger Planchon et en exonérant le Centre Hospitalier des charges de location, estimées à 647 € (incluant les forfaits sécurité et régie).

Ainsi, il est proposé de conclure une convention avec le Centre Hospitalier pour formaliser cette mise à disposition gracieuse.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** la conclusion de la convention entre la commune de Saint-Chamond et le Centre Hospitalier Hôpital du Gier relative à la mise à disposition de la salle Roger Planchon le 27 mars 2026,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 28/01/2026



Le maire,

Axel DUGUA

Le secrétaire de séance,

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne